

catastrophiques car il y a beaucoup d'établissements secondaires qui se sont retrouvés avec un résultat néant admis au BEPC.

A titre indicatif pour le centre d'examens d'Abalak au BEPC les résultats se présentent ci-dessous :

- CES d'Abalak : 175 candidats présentés dont 34 admis soit 19% ;
- CSP TANAT : 38 candidats présentés dont 10 admis soit 26% ;
- CSP DA'AWA : 84 candidats présentés dont 14 admis soit 16% ;
- CEG de Tamaya : 46 candidats présentés dont Admis soit 21 %.

Cela est pareil pour le BAC. Cet échec massif des élèves aux examens du BEPC et BAC se justifie par la difficulté des épreuves écrites soumises aux candidats. Le deuxième semestre de l'année scolaire 2017/2018 a connu une perturbation ayant duré plus d'un mois de grève lancé par le comité directeur de des scolaire nigériens (USN). Cette grève des scolaires est née de la révocation de six étudiants de l'université Abdou Moumouni de Niamey et des arrestations des élèves et étudiants après avoir effectué la marche de protestation et de soutien à leurs camarades. Cela a paralysé le bon déroulement des cours dans tout le pays et tous établissements confondus public et privé de l'université au collège. Un véritable bras de fer est engagé entre le gouvernement et l'union des scolaires nigériens. C'est suite à des multiples négociations impliquant l'association des parents d'élèves, les forces vives de la nation que l'accalmie est revenue afin de de parachever cette année scolaire. Les professeurs n'ont pas le choix que de survoler pour pouvoir achever leur programme avant les dates d'examens. Donc tous ces facteurs énumérés ci-dessus ont contribué à l'échec de beaucoup d'élèves aux examens et au redoublement des autres.

Par apport au cas de six élèves exclus ce sont des élèves ayant déjà redoublé leur classe et n'ayant pas obtenu la moyenne annuelle suffisante afin de passer en classe supérieur. Cela est aussi une réponse positive à votre décision prise en 2015 vis-à-vis des redoublants (un seul redoublement au collège et au lycée). Nous avons émis une dérogation de cette décision vis-à-vis des candidats au BEPC et au BAC en leur accordant une seconde chance car ils sont arrivés à un stade où ils ont besoin du soutien matériel et psychologique de tous. L'application de cette décision servira de leçon aux élèves et leurs parents afin de redoubler d'efforts au travail. Les nouveaux élèves d'entrée en sixième du collège seront au nombre de cinq dont trois filles provenant des écoles primaires de Tagayene (3 élèves) et Dilafata (2 élèves). Quant à l'école de Tatiss a présenté cinq élèves dont zéro admis.

Conclusion :

- Sur trente-quatre élèves du collège, dix-huit passent en classes supérieures, dix redoublent et six exclus ;
- Sur douze élèves du lycée, cinq passent en classes supérieures et sept redoublent ;
- Sur deux élèves de l'ENI de Tahoua, deux redoublent la deuxième année ;
- Cinq nouveaux élèves en sixième s'ajouteront au groupe ;
- Soit au total deux élèves Tahoua, trente-deux élèves au collège, treize élèves au lycée.

Donc pour l'année scolaire 2018/2019 l'effectif total des élèves sera de quarante-sept (47) élèves.

Issoufou Salifou Directeur de l'école de Tagayene



Situation des élèves par niveau pour l'année scolaire 2018/2019

Classe de 4 ^{èm} (12 élèves)	5	Djodé Hidimama	12,54	Redouble la 3 ^{èm}
	6	Péri Makao	11,42	Redouble la 3 ^{èm}
	7	Agali Guidé	9,66	Passe en 3 ^{èm}
	8	Bello Dadi	10,33	Redouble la 3 ^{èm}
	9	Boudjiti Harika	9,11	Redouble la 4 ^{èm}
	10	Barka Kabo	9,06	Redouble la 4 ^{èm}
	11	Scheffou Massoudo	9,42	Redouble la 4 ^{èm}
	12	Benladen Madara	11,35	Passe en 4 ^{èm}
	13	Bougé Dotiwa	9,70	Passe en 4 ^{èm}
	14	Abala Annabi	9,68	Passe en 4 ^{èm}
	15	Jeneré Goutta	10,08	Passe en 4 ^{èm}
	16	Djappo Djouli	9,78	Passe en 4 ^{èm}
Classe de 5 ^{èm} (7 élèves)	17	Jourott Barti	9,94	Passe en 4 ^{èm}
	18	Dégui Guidé	10,34	Passe en 4 ^{èm}
	19	Ousman Binguel	10,22	Passe en 4 ^{èm}
	20	Ibrahim Gandi	9,86	Passe en 4 ^{èm}
	21	Dari Tchiné	10,38	Passe en 5 ^{èm}
	22	Ayouba Ibi	10,23	Passe en 5 ^{èm}
	23	Boubacar Ibi	10,98	Passe en 5 ^{èm}
Classe de 6 ^{èm} (5 nouveaux élèves)	24	Nalodo Ousmane	10,19	Passe en 5 ^{èm}
	25	Ousmane Nassamou	10,13	Passe en 5 ^{èm}
	26	Moussoukabé Koro	11,09	Passe en 5 ^{èm}
	27	Ibrahim Koro	9,79	Passe en 5 ^{èm}
	28	Salamatou Dadji	Tagayene	Passe en 6 ^{èm}
	29	Kadri Sanda	Tagayene	Passe en 6 ^{èm}
	30	Fati Maoudé	Tagayene	Passe en 6 ^{èm}
	31	Jimiri Hodi	Dilafata	Passe en 6 ^{èm}
	32	Goumma Péri	Dilafata	Passe en 6 ^{èm}

IV. Les élèves exclus

N°	Nom & prénom	Premier redoublement	Second redoublement
1	Pérodo Harika	4 ^{èm}	4 ^{èm}
2	Yahaya Hidimama	5 ^{èm}	5 ^{èm}
3	Péri Dadi	6 ^{èm}	6 ^{èm}
4	Kadafi Dadi	6 ^{èm}	6 ^{èm}
5	Houla Hidimama	6 ^{èm}	6 ^{èm}
6	Fatima Hidimama	6 ^{èm}	6 ^{èm}

Remarque :

Sur dix candidats au BEPC (8) et au bac (2), un seul candidat est admis au BEPC (Djangoudo Bamwo). Neuf candidats malheureux reprendront leur classe respective. Nous ne considérons pas cela un redoublement car tous ces candidats ont obtenu la moyenne légale (9,50 à plus) qui leur permettront de passer en classe supérieure, mais en classe d'examen ou de fin du cycle, la moyenne de classe ne compte pas pour faire avancer l'élève au cycle supérieur. La seule condition c'est la réussite à l'examen (BEPC, BAC). Dans l'ensemble du pays les résultats du BEPC ont été

Situation des élèves par niveau pour l'année scolaire 2018/2019

Situation des élèves par niveau pour l'année scolaire 2018/2019

I. Elèves de l'école normale d'instituteurs de Tahoua

N°	Nom & prénom	Moyenne annuelle
1	Kainido Barti	10,78
2	Bodejo Doula	10,13

NB : tous les deux élèves de l'ENI de Tahoua n'ont pas obtenu leur diplôme de fin d'études après deux ans. Mais ils ont droit à une deuxième chance. Donc une troisième année d'étude dans le même établissement.

II. Elèves du lycée

Niveau	N°	Nom & prénom	Moyenne annuelle	Classe à suivre à la rentrée 2018
Classe de Terminale (6 élèves)	1	Azé Doula	10,72	Redouble TA
	2	Wouya Goutta	11,26	Redouble TD
	3	Ahmadou Goundoumboul	10,89	Passe TD
	4	Koro Bamwo	10,34	Passe TD
	5	Gambo Goutta	10,84	Passe TA
	6	Waglassane Dingui	9,77	Passe TA
Classe de Première (6 élèves)	7	Koumandan Barti	7,27	Redouble 1 ^{er} A
	8	Issifou Ibi	8,02	Redouble 1 ^{er} A
	9	Djahadi Maoudé	9,24	Redouble 1 ^{er} A
	10	Rahamatou Harika	7,12	Redouble 1 ^{er} A
	11	Ibrahim Ibi	9,12	Redouble 1 ^{er} D
	12	Kemey Guidé	10,44	Passe 1 ^{er} A
Classe de seconde (1 élève)	13	Djangoudo Bamwo	12,54	Passe 2n

NB : les deux candidats au bac ont échoué. Sur neuf élèves de la classe de la Première, quatre passent en classe de Terminale et cinq redoublent en classe de Première. L'unique élève de classe de Seconde passe en classe de Première. Quant aux huit candidats au BEPC un seul est admis et les sept redoublent la classe de troisième. Donc on aura un seul élève en classe de Seconde à la prochaine rentrée. Soit un total de treize élèves au lycée en 2018/2019.

III. Les élèves du collège

Niveau	N°	Nom & prénom	Moyenne annuelle	Classe à suivre à la rentrée 2018
Classe de 3 ^{em} (8 élèves)	1	Hadiza Guidé	10,64	Redouble la 3 ^{em}
	2	Moussa Askou	11,42	Redouble la 3 ^{em}
	3	Aissa Guidé	10,12	Redouble la 3 ^{em}
	4	Katché Gayya	12,94	Redouble la 3 ^{em}

Situation des élèves par niveau pour l'année scolaire 2018/2019